



Martin Archambault
2004-06-30 23:21

Pour : plandurbanisme.ocpm@ville.montreal.qc.ca
cc :
Objet : LE plan

Voici quelques commentaires sur le plan d'aménagement d'Ahuntsic-Cartierville.

J'habite une maison unifamilliale près de l'intersection Fleury et Jeanne-Mance.

Mes interventions concernent essentiellement la vie de ce quartier et sont basées sur une observation quotidienne de ce milieu de vie.

La principale nuisance est la circulation de véhicules motorisés. Les commentaires portent donc sur le chapitre 3.5 de votre plan.

Constatations

La circulation automobile sur le boulevard Henri-Bourassa n'est pas optimale. Les feux de circulations ne sont pas synchronisés. Aux heures de pointes, de nombreux automobilistes pressés cherchent à contourner le problème en utilisant les rues Prieur, Fleury et Gouin. Le problème est important surtout entre les rues Acadie et Papineau. Ces automobilistes doivent emprunter les rues résidentielles qui unissent ces voies de circulation est-ouest. La majorité des véhicules circulant à travers notre quartier résidentielles ne sont pas des résidents du quartier mais bien des gens à la recherche d'un chemin plus rapide vers leur destination finale.

Solutions

Pour s'attaquer à la source du problème, il faut moins de véhicules sur les routes de Montréal!
Comme mesures palliatives, voici quelques suggestions pouvant avoir un impact dans le quartier.

1. Optimiser la circulation automobile sur Henri-Bourassa. C'est la seule artère peu résidentielle du quartier. Si les véhicules doivent traverser le quartier, c'est un moindre mal de sacrifier ce boulevard. Quelques pistes de solutions pour y arriver:

- Synchroniser les feux de circulation.
- Interdire le stationnement afin d'avoir une voie réservée au transport en commun fonctionnelle.
- Bien diriger la circulation "de transit" dès son entrée dans le quartier. (Plusieurs lavallois travaillant à Montréal).

2. Décourager la circulation à travers les zones strictement résidentielles.

- Utilisation des sens uniques digne de Kafka.
- Canalisation de la circulation nord-sud par les voies moins résidentielles: St-Laurent, Lajeunesse, Berri et Papineau.
- Interdiction de tourner sur une rue résidentielle sauf pour la circulation locale.

Merci de l'attention que vous porterez à ces quelques suggestions,

Martin Archambault